

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Présidente du Conseil	Isabelle Charbonneau
Vice-Président du Conseil	Daniel Grzela
Membres du conseil	Denis Bélanger Bernard Laberge Lynn Génier-Ouellette Raymond Lafleur Marc Martin Robert Patenaude Langis Dion
Conseillère-étudiante	Joël Morneau
Directrice de l'éducation	Charlotte Laforest
Directrice de la programmation, formation et services à l'élève	Carole Jurenovskis
Directrice de l'enfance en difficulté	Colinda Morin-Secord
Agent(e)s de supervision	Nicole Gaudet Lorraine Presley Jérémy Lepage
Gérant des services financiers	Ronald Richard
Contrôleur des finances	Mario Filion
Gérante des services des ressources humaines	Julie Bisson
Gérante des installations scolaires	Karine Lafrenière
Gérant de l'information et adjoint aux ressources humaines	Michel Desjardins
Gestionnaire des services d'appui	Julie Bisson
Agent de marketing et de communication	Réjean Tellier

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

Rapport de la direction	1
Rapport des vérificateurs	2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des activités financières	4
État consolidé de l'évolution la situation financière	5
État du fonds de fonctionnement	6
État du fonds de capital et d'emprunt	7
État du fonds de réserve	8
État du fonds des activités scolaires	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 24

RAPPORT DE LA DIRECTION

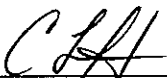
Responsabilité de la direction quant aux états financiers,

Les états financiers du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières sont la responsabilité de la direction et ont été dressés conformément à la législation et aux principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Comité de comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. La note 1 des états financiers résume les conventions comptables importantes. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation de prévisions fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent l'exercice en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

La direction tient un système de contrôles internes conçu pour offrir une garantie raisonnable selon laquelle l'actif est protégé, les opérations sont autorisées et comptabilisées conformément aux exigences législatives et réglementaires, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles afin de permettre de dresser des états financiers. Ces systèmes sont contrôlés et évalués par la direction.

Le Conseil a rencontré la direction et les vérificateurs externes afin d'étudier les états financiers et de discuter les questions importantes de présentation des données financières ou de contrôle interne avant leur approbation des états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés par Collins Barrow, vérificateurs externes indépendants nommés par le Conseil. Le rapport des vérificateurs qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion relatif aux états financiers du Conseil.



Directrice de l'éducation



Gérant des services financiers

Le 13 novembre 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

A l'intention du conseil d'administration du
Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières au 31 août 2008 et les états consolidés des activités financières, de l'évolution de la situation financière, du fonds de fonctionnement, du fonds de capital et d'emprunt, du fonds de réserve, et, du fonds des activités scolaires de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Sauf comme il est expliqué dans le paragraphe qui suit, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Il est courant que les différentes écoles des conseils scolaires tirent une partie de leurs recettes de diverses activités de financement scolaire organisées tout au long de l'année. Dans le présent cas, le conseil scolaire n'a pas mis en place durant l'année des mesures de documentation et de contrôle suffisantes pour nous permettre d'effectuer une vérification satisfaisante quant à l'intégralité de ces recettes. Par conséquent, la vérification de ces recettes s'est limitée aux montants inscrits dans les dossiers de chacune des écoles; nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux recettes de financement scolaire, aux recettes nettes, aux actifs financiers et à la situation financière nette.

A notre avis, sauf pour ce qui est de l'effet des ajustements éventuels, que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu nous assurer de l'intégralité des recettes de financement dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières au 31 août 2008 et des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

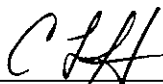
Comptables agréés
Comptables publics licenciés
Le 13 novembre 2008

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2008

	2008	2007 (Redressé voir note 2)
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	\$ 2,184,226	\$ 1,294,903
Comptes débiteurs (note 3)	4,034,896	4,717,294
Placements	10,463	36,912
	<u>6,229,585</u>	<u>6,049,109</u>
PASSIF FINANCIER		
Emprunt temporaire (note 5)	12,921,314	21,650,848
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	5,299,698	2,597,410
Dettes nettes (note 7)	36,652,970	32,232,095
Revenus reportés - autres	1,449,003	3,063,984
Avantages sociaux futurs (note 8)	9,406,951	9,186,879
	<u>65,729,936</u>	<u>68,731,216</u>
PASSIF FINANCIER NET	(59,500,351)	(62,682,107)
FRAIS PAYÉS D'AVANCE (note 9)	1,832,951	1,016,016
PASSIF NET	\$ (57,667,400)	\$ (61,666,091)
SITUATION FINANCIÈRE		
Fonds de fonctionnement	\$ -	\$ 22,989
Fonds de capital et d'emprunt	(17,775,359)	(23,807,568)
Fonds de réserve	5,360,969	2,711,589
Fonds des activités scolaires	1,305,760	1,260,352
	<u>(11,108,630)</u>	<u>(19,812,638)</u>
Montants à recouvrer (note 10)	<u>(46,558,770)</u>	<u>(41,853,453)</u>
SITUATION FINANCIÈRE NETTE	\$ (57,667,400)	\$ (61,666,091)



Secrétaire du conseil



Présidente du conseil

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTAT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008 Budget (non-vérifié)	2008 Réel	2007 Réel (Redressé voir note 2)
REVENUS			
Impôt local	\$ 14,599,949	\$ 14,715,535	\$ 14,640,782
Subventions provinciales - éducation	85,123,149	82,695,048	79,247,760
Subventions provinciales - autres	1,108,425	4,045,821	10,767,341
Subventions fédérales et droits de scolarité	320,000	-	37,300
Autres revenus - conseils scolaires	218,570	286,711	519,809
Autres droits de scolarité et revenus	950,970	2,445,272	2,029,643
Revenus de placement	-	8,026	-
Collecte de fonds des écoles	3,110,000	4,085,126	3,986,497
	<u>105,341,063</u>	<u>108,281,539</u>	<u>111,229,132</u>
DÉPENSES			
Enseignement	74,644,516	73,625,200	72,733,838
Administration	3,541,601	3,327,146	5,033,477
Transport	5,698,732	5,881,720	6,111,964
Fonctionnement et entretien des écoles	10,068,475	10,426,915	10,900,817
Installations destinées aux élèves	4,079,187	4,154,567	8,818,433
Autres dépenses	1,018,425	3,644,517	5,875,650
Activités financées par les écoles	3,110,000	4,039,718	3,854,101
	<u>102,160,936</u>	<u>105,099,783</u>	<u>113,328,280</u>
REVENU NET (DÉPENSES NETTES)	3,180,127	3,181,756	(2,099,148)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FRAIS PAYÉS D'AVANCE	-	816,935	(497,172)
CHANGEMENT DU PASSIF NET	<u>3,180,127</u>	<u>3,998,691</u>	<u>(2,596,320)</u>
TRANSACTIONS DE FINANCEMENT			
Emission de financement à long terme	-	6,032,219	5,044,082
Remboursement de la dette	(1,484,527)	(1,611,338)	(1,875,886)
Augmentation (diminution) du passif non financé	-	284,436	(115,011)
CHANGEMENT AUX MONTANTS À RECOUVRER	<u>(1,484,527)</u>	<u>4,705,317</u>	<u>3,053,185</u>
CHANGEMENT DANS LE SOLDE DES FONDS	1,695,600	8,704,008	456,865
SOLDE D'OUVERTURE DES FONDS	<u>(19,812,638)</u>	<u>(19,812,638)</u>	<u>(20,269,503)</u>
SOLDE DE CLÔTURE DES FONDS	<u>\$ (18,117,038)</u>	<u>\$ (11,108,630)</u>	<u>\$ (19,812,638)</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008	2007
	Réel	Réel
		(Redressé voir note 2)
FONCTIONNEMENT		
Revenu net (dépendances nettes)	\$ 3,181,756	\$ (2,099,148)
Sources et (utilisations):		
Diminution des comptes débiteurs	682,398	5,113,899
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	2,702,288	(1,050,535)
Diminution des revenus reportés - réserves	-	(1,737,297)
Augmentation (diminution) des revenus reportés- autres	(1,614,981)	2,371,444
Augmentation des avantages sociaux futurs	220,072	50,601
	<u>5,171,533</u>	<u>2,648,964</u>
PLACEMENTS		
Diminution (augmentation) des placements	<u>26,443</u>	<u>(1,161)</u>
FINANCEMENT		
Emission de financement à long terme	6,032,219	5,044,082
Dette remboursée	<u>(1,611,338)</u>	<u>(1,875,886)</u>
	<u>4,420,881</u>	<u>3,168,196</u>
CHANGEMENT DANS LES LIQUIDITÉS	9,618,857	5,815,999
LIQUIDITÉS À L'OUVERTURE	<u>(20,355,945)</u>	<u>(26,171,944)</u>
LIQUIDITÉS À LA CLÔTURE	<u>\$ (10,737,088)</u>	<u>\$ (20,355,945)</u>
LES LIQUIDITÉS COMPRENNENT:		
Liquidités	\$ 2,184,226	\$ 1,294,903
Emprunt temporaire	<u>(12,921,314)</u>	<u>(21,650,848)</u>
	<u>\$ (10,737,088)</u>	<u>\$ (20,355,945)</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTAT DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008 Budget (non-vérifié)	2008 Réel	2007 Réel (Redressé voir note 2)
REVENUS			
Impôt local	\$ 14,599,949	\$ 14,715,535	\$ 14,640,782
Subventions provinciales - éducation	85,123,149	82,695,048	79,247,760
Subventions provinciales - autres	1,018,425	4,045,821	6,180,163
Subventions fédérales et droits de scolarité	320,000	-	37,300
Autres revenus - conseils scolaires	218,570	286,711	519,809
Autres droits de scolarité et revenus	950,970	2,445,278	2,029,643
Revenus de placement	-	8,026	-
	<u>102,231,063</u>	<u>104,196,419</u>	<u>102,655,457</u>
DÉPENSES			
Enseignement	74,241,231	72,891,245	71,953,424
Administration	3,525,110	3,312,097	4,983,399
Transport	5,695,247	5,881,720	6,111,964
Fonctionnement et entretien des écoles	10,036,604	10,423,013	10,897,667
Installations destinées aux élèves	2,079,187	2,643,369	2,251,025
Autres dépenses	1,018,425	3,257,673	5,671,162
	<u>96,595,804</u>	<u>98,409,117</u>	<u>101,868,641</u>
REVENU NET	<u>5,635,259</u>	<u>5,787,302</u>	<u>786,816</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FRAIS PAYÉS D'AVANCE	<u>-</u>	<u>816,935</u>	<u>(497,172)</u>
TRANSACTIONS DE FINANCEMENT			
Remboursement de la dette	(1,484,527)	(1,611,338)	(1,875,886)
Augmentation (diminution) du passif non financé	-	284,436	(115,011)
CHANGEMENT AUX MONTANTS À RECOUVRER	<u>(1,484,527)</u>	<u>(1,326,902)</u>	<u>(1,990,897)</u>
VIREMENTS (AUX)/DES AUTRES FONDS			
Virements au fonds de capital et d'emprunt	(2,455,132)	(2,650,944)	(1,873,458)
Virements (au)/du fonds de réserve	(532,292)	(2,649,380)	5,699,773
VIREMENTS NETS (AUX)/DES AUTRES FONDS	<u>(2,987,424)</u>	<u>(5,300,324)</u>	<u>3,826,315</u>
CHANGEMENT AU SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT			
	1,163,308	22,989	2,125,062
SOLDE D'OUVERTURE DU FONDS	<u>22,989</u>	<u>22,989</u>	<u>(2,102,073)</u>
SOLDE DE CLÔTURE DU FONDS	<u>\$ 1,186,297</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 22,989</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTAT DU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008 Budget (non-vérifié)	2008 Réal	2007 Réal
REVENUS DE SUBVENTIONS	\$ -	\$ -	\$ 4,587,178
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS			
Enseignement	403,285	733,961	780,414
Administration	16,491	15,049	50,078
Fonctionnement et entretien des écoles	31,871	3,902	3,150
Installations destinées aux élèves	2,000,000	1,511,198	6,567,408
Autres dépenses	3,485	386,844	204,488
	<u>2,455,132</u>	<u>2,650,954</u>	<u>7,605,538</u>
DÉPENSES NETTES	(2,455,132)	(2,650,954)	(3,018,360)
FINANCEMENT À LONG TERME	-	6,032,219	5,044,082
VIREMENT DU FONDS DE FONCTIONNEMENT	<u>2,455,132</u>	<u>2,650,944</u>	<u>1,873,458</u>
CHANGEMENT AU SOLDE DU FONDS CAPITAL ET D'EMPRUNT	-	6,032,209	3,899,180
SOLDE D'OUVERTURE DU FONDS	<u>(23,807,568)</u>	<u>(23,807,568)</u>	<u>(27,706,748)</u>
SOLDE DE CLÔTURE DU FONDS	<u>\$ (23,807,568)</u>	<u>\$ (17,775,359)</u>	<u>\$ (23,807,568)</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTAT DU FONDS DE RÉSERVE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008	2007
	Réel	Réel
		(Redressé voir note 2)
SOLDE D'OUVERTURE DU FONDS	\$ 2,711,589	\$ 8,411,362
VIREMENTS (AU)/DU FONDS DE FONCTIONNEMENT	<u>2,649,380</u>	<u>(5,699,773)</u>
SOLDE DE CLÔTURE DU FONDS	<u>\$ 5,360,969</u>	<u>\$ 2,711,589</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

ÉTAT DU FONDS DES ACTIVITÉS SCOLAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008 Budget (non-vérifié)	2008 Réel	2007 Réel
REVENUS			
Collecte de fonds des écoles	\$ 3,110,000	\$ 4,085,126	\$ 3,986,497
DÉPENSES			
Activités financées par les écoles	<u>3,110,000</u>	<u>4,039,718</u>	<u>3,854,101</u>
CHANGEMENT AU SOLDE DU FONDS DES ACTIVITÉS SCOLAIRES	-	45,408	132,396
SOLDE D'OUVERTURE DU FONDS	<u>1,260,352</u>	<u>1,260,352</u>	<u>1,127,956</u>
SOLDE DE CLÔTURE DU FONDS	<u>\$ 1,260,352</u>	<u>\$ 1,305,760</u>	<u>\$ 1,260,352</u>

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

1. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers consolidés ont été dressés par le Conseil conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Comité de comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Les états financiers consolidés sont la représentation de la direction.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les soldes des fonds du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration, de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Conseil et qui sont contrôlées par le Conseil.

Les fonds provenant des écoles, qui comprennent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les soldes de fonds de diverses organisations qui existent au niveau scolaire et qui sont contrôlés par le Conseil se reflètent dans les états financiers consolidés.

b) Fonds en fiducie

Les fonds en fiducie et leurs activités connexes administrées par le Conseil ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés car ils ne sont pas contrôlés par le Conseil.

c) Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalent au coût des biens et services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

d) Liquidités

Les liquidités englobent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme. Les placements à court terme sont très liquides, soumis à des risques de changement de la valeur peu importants et présentent une échéance courte de moins de 90 jours.

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

1. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (SUITE)

e) Immobilisations corporelles

Pour les exercices financiers commençant le 1er janvier 2009 ou après cette date, les conseils scolaires seront tenus de déclarer dans leurs états financiers le coût historique et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles conformément au Manuel de comptabilité pour le secteur public PS3150 - Immobilisations corporelles. Comme l'exige le ministère de l'Éducation, les conseils mettront intégralement en oeuvre cette norme à compter de l'exercice financier commençant le 31 août 2009.

Relativement à 2008, la Ligne directrice no. 7 sur le secteur public prévoit la divulgation de l'information relative aux immobilisations corporelles dans les notes aux états financiers, dans la mesure où de l'information fiable sur celles-ci existe. Les conseils ne disposent pas actuellement d'informatique, le logiciel informatique et les véhicules (si des conseils divulguent actuellement de l'information sur ces actifs, ils devraient éliminer cette rubrique de leurs états financiers). L'information relative aux biens fonds et aux bâtiments présentée sommairement ci-dessous a été obtenue du ministère de l'Éducation à des fins de consolidation provinciale. Comme ces sommes ont été utilisées à ces fins, les sommes indiquées sont à jour au 31 mars, date de fin de l'exercice financier de la province de l'Ontario.

Les notes aux états financiers doivent indiquer le coût d'origine des immobilisations corporelles. Le coût d'origine comprend les coûts directement liés à l'acquisition, à la conception, à la construction, à l'exploitation, à la remise en état ou à l'amélioration des immobilisations corporelles. Le coût d'origine comprend également les frais généraux directement attribuables à la construction et à l'exploitation des immobilisations. Un coût d'origine estimatif a été utilisé à l'égard des immobilisations corporelles dont le coût était inconnu au moment où les conseils ont commencé à consigner dans les états financiers la valeur des immobilisations corporelles.

L'amortissement indiqué est l'amortissement constant par rapport à la vie utile des actifs selon les taux d'amortissement suivants:

Améliorations foncières ayant une durée de vie limitée	15 ans
Bâtiments	40 ans
Structures mobile	20 ans
Autres bâtiments	20 ans

f) Revenu reporté

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts.

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

g) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Le Conseil procure des prestations de retraite et d'autres prestations à cotisations déterminées éventuelles à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les prestations de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, des gratifications de retraite, les indemnités pour accidents du travail et les prestations d'invalidité de longue durée. Le Conseil a adopté les politiques suivantes relativement à la comptabilisation de ces avantages sociaux:

- i) Les coûts des régimes de retraite auto-assurés et des autres régimes d'avantage sociaux sont établis par calcul actuariel au moyen des meilleures prévisions de l'escalade des salaires faite par la direction, de l'accumulation des jours de maladie à la retraite, des tendances en matière de coûts d'assurance et de soins de santé, des taux d'inflation à long terme et des taux d'escompte.

Dans le cas des prestations de régimes de retraite auto-assurés et d'autres régimes d'avantages sociaux dont les droits sont acquis ou accumulés pour les périodes de service fourni par les employés, comme des gratifications de retraite et des prestations d'assurance vie et de soins de santé pour retraités, le coût est déterminé par calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles liés au service antérieur des employés sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés.

En ce qui concerne les obligations relatives aux prestations auto-assurés qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, aux invalidités de longue durée et aux prestations d'assurance vie et de soins de santé pour les personnes qui sont en congé d'invalidité, le coût est constaté immédiatement au cours de la période de survenance des événements. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles ayant trait à ces prestations sont constatés immédiatement au cours de la période de survenance des événements.

- ii) Les coûts des régimes de retraite à employeurs multiples offrant des prestations à cotisations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, sont les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.
- iii) Les coûts des prestations assurées sont la portion de l'employeur des primes d'assurance dues pour la protection des employés durant la période.

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

h) Réserves et fonds de réserve

Certains montants, tels qu'ils sont approuvés par les conseillères et conseillers scolaires, sont mis de côté dans des réserves et dans des fonds de réserve à des fins éventuelles d'administration générale et de capital. Les virements de réserves et du fonds de réserve constituent un redressement aux fonds respectifs une fois l'approbation obtenue.

i) Transferts de paiement

Les transferts gouvernementaux, qui englobent les subventions législatives, sont constatés dans les états financiers consolidés au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements donnant lieu au transfert, à la condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient respectés et que des estimations raisonnables du montant puissent être faites.

j) Montants budgétés

Les montants budgétés ont été fournis à des fins de comparaison et ont été tirés du budget approuvé par les administrateurs. Le budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires est élaboré conformément au modèle de financement rendu obligatoire par le gouvernement provincial pour les conseils scolaires et est utilisé pour gérer les dépenses de programme conformément aux lignes directrices du modèle de financement. Compte tenu des écarts entre le modèle de financement et les principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Comité de comptabilité du secteur public, les montants budgétés présentés ont été redressés de manière à être conformes à cette méthode de comptabilité telle qu'elle est utilisée pour dresser les états financiers. Les montants budgétés ne sont pas vérifiés.

k) Utilisation des prévisions

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des prévisions et formule des hypothèses qui affectent les montants comptabilisés de l'actif et du passif et divulgue l'actif et le passif éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que les montants comptabilisés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

2. REDRESSEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS

a) Subventions à recevoir du Gouvernement de l'Ontario

Un changement a été effectué pour le financement de l'éducation par le Ministère de l'Éducation pour l'année 2007.

Les chiffres comparatifs ont été redressés comme suit:

	Tel que déjà présenté	Changement	Solde redressé
Subventions provinciales - éducation	\$ 79,224,771	\$ 22,989	\$ 79,247,760
Comptes débiteurs	\$ 4,694,305	\$ 22,989	\$ 4,717,294
Solde de clôture du fonds de fonctionnement	\$ -	\$ 22,989	\$ 22,989

b) Fonds de réserve

Le Ministère de l'Éducation a désalloué un certain montant ajouté aux réserves avant 2006. Ce montant a été reclassifié comme un revenu reporté

Les chiffres comparatifs ont été redressé comme suit:

	Tel que déjà présenté	Changement	Solde redressé
Revenus reportés - autres	\$ 2,371,444	\$ 692,540	\$ 3,063,984
Solde de clôture du fonds de réserve	\$ 3,404,129	\$ (692,540)	\$ 2,711,589

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

3. COMPTES DÉBITEURS

	2008	2007
Municipalités	\$ 2,355,469	\$ 2,405,036
Subventions générales	-	687,749
Autres conseils scolaires	326,347	741,262
Gouvernement du Canada	348,881	512,429
Autres	1,004,199	370,818
	<u>\$ 4,034,896</u>	<u>\$ 4,717,294</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette information sera susceptible de faire l'objet d'une vérification au cours de l'année pendant laquelle le PS3150 sera intégralement mis en oeuvre aux fins de l'établissement des états financiers des conseil scolaires.

DONNÉES NON VÉRIFIÉES

COÛT	Solde au 1er septembre 2007	Ajouts et transferts	Aliénations	Solde au 31 août 2008
Terrains	\$ 664,500	\$ -	\$ -	\$ 664,500
Aménagements de terrains	-	1,096,183	-	1,096,183
Bâtiments	73,985,757	17,354,879	-	91,340,636
Structures portatives	366,400	12,881	-	379,281
Construction en cours	11,483,129	(11,483,129)	-	-
TOTAL	<u>\$ 86,499,786</u>	<u>\$ 6,980,814</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 93,480,600</u>

AMORTISSEMENT ACCUMULÉ

	Solde au 1er septembre 2007	Amortissement	Rajustements et radiations	Solde au 31 août 2008
Terrains	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Aménagements de terrains	-	36,539	-	36,539
Bâtiments	22,446,123	2,200,550	-	24,646,673
Structures portatives	332,450	17,297	-	349,747
Construction en cours	-	-	-	-
TOTAL	<u>\$ 22,778,573</u>	<u>\$ 2,254,386</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 25,032,959</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

VALEUR COMPTABLE NETTE

	31 mars 2008	31 mars 2007
Terrains	\$ 664,500	\$ 664,500
Aménagements de terrains	1,059,644	-
Bâtiments	66,693,963	51,539,634
Structures portatives	29,534	33,950
Construction en cours	-	11,483,129
	<u>\$ 68,447,641</u>	<u>\$ 63,721,213</u>

5. EMPRUNT TEMPORAIRE

	2008	2007
Marge de crédit	\$ 12,921,314	\$ 16,593,911
Emprunts temporaires	-	5,056,937
	<u>\$ 12,921,314</u>	<u>\$ 21,650,848</u>

La marge de crédit est sans garantie et porte intérêt au taux préférentiel. La limite de la marge de crédit est de \$ 20,000,000 avec un solde disponible au 31 août 2008 de \$ 8,450,127.

6. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2008	2007
Liés à la paie	\$ 1,821,487	\$ 281,111
Autres conseils scolaires	199,560	189,925
Fournisseurs	2,158,480	1,973,009
Subventions générales	902,893	-
Divers	217,278	153,365
	<u>\$ 5,299,698</u>	<u>\$ 2,597,410</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

7. DETTES NETTES

Les dettes nettes à long terme comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière comprennent les éléments suivants:

	2008	2007
Effets à payer, remboursés au cours de l'exercice	\$ -	\$ 810,224
Effets à payer, remboursables par versements mensuels de \$ 47,358 incluant les intérêts au taux de 5,25 %, échoit en juin 2013	6,992,635	7,177,972
Effets à payer, remboursables par versements mensuels de \$ 50,365 incluant les intérêts au taux de 5,25 %, échoit en juin 2013	7,436,727	7,634,624
Effets à payer, remboursables par versements mensuels de \$ 31,612 incluant les intérêts au taux de 5,35 %, échoit en juillet 2013	4,641,754	4,763,980
Effets à payer, remboursables par versements mensuels de \$ 8,224 incluant les intérêts au taux de 5,37 %, échoit en janvier 2009	1,219,794	1,252,026
Effets à payer, remboursables par versements mensuels de \$ 39,055 incluant les intérêts au taux de 5,77 %, échoit en décembre 2027	5,454,873	5,604,290
Effets à payer, remboursables par versements semi-annuels de \$ 211,456 incluant les intérêts au taux de 4,95 %, échoit en mars 2033	6,032,219	-
Effets à payer, remboursables par versements semi-annuels de \$ 170,111, incluant les intérêts au taux de 4,57 %, échoit en novembre 2031	4,874,968	4,988,979
	\$ 36,652,970	\$ 32,232,095

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

7. DETTES NETTES (SUITE)

Des versements du capital et des intérêts sur les dettes nettes à long terme échues au 31 août 2008 sont exigibles de la façon suivantes:

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
2008-2009	\$ 999,983	\$ 1,882,513	\$ 2,882,496
2009-2010	1,053,354	1,829,143	2,882,497
2010-2011	1,109,586	1,772,909	2,882,495
2011-2012	1,168,837	1,713,479	2,882,316
2012-2013	1,231,266	1,651,237	2,882,503
Par la suite	<u>31,089,944</u>	<u>14,849,227</u>	<u>45,939,171</u>
Passif net à long terme	<u>\$ 36,652,970</u>	<u>\$ 23,698,508</u>	<u>\$ 60,351,478</u>

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

				<u>2008</u>	<u>2007</u>
	<u>Prestations de retraite</u>	<u>Autres avantages sociaux futurs des employés</u>	<u>Congés de maladie accumulés</u>	<u>Total avantages sociaux futurs des employés</u>	<u>Total avantages sociaux futurs des employés</u>
Obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés cumulés au 31 août 2008	\$ 6,193,758	\$ 214,326	\$ 6,030,364	\$ 12,438,448	\$ 12,432,445
Gains actuariels (pertes actuarielles) non-amortis au 31 août 2008	<u>1,389,352</u>	<u>97,769</u>	<u>(4,518,618)</u>	<u>(3,031,497)</u>	<u>(3,245,566)</u>
Passif au titre des avantages sociaux futurs des employés au 31 août 2008	<u>\$ 7,583,110</u>	<u>\$ 312,095</u>	<u>\$ 1,511,746</u>	<u>\$ 9,406,951</u>	<u>\$ 9,186,879</u>

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

				2008	2007
	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Congés de maladie accumulés	Total avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
Coût des prestations pour l'exercice considéré	\$ 368,853	\$ 5,521	\$ 411,563	\$ 785,937	\$ 753,226
Intérêt sur l'engagement contracté au titre du régime de retraite	272,746	10,309	264,226	547,281	546,474
Gains actuariels (pertes actuarielles) constatés	(128,690)	(17,584)	360,343	214,069	214,069
Charges au titre des avantages sociaux futurs des employés **	\$ 512,909	\$ (1,754)	\$ 1,036,132	\$ 1,547,287	\$ 1,513,769

** A l'exclusion des cotisations de retraite au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, un régime de retraite à employeurs multiples, décrit ci-après.

Prestations de retraite

i. Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario:

Les enseignants et les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

ii. Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario:

Tous les employés non enseignants du Conseil peuvent devenir membres du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite à employeurs multiples. Le régime procure des prestations de retraite à prestations déterminées aux employés selon leur nombre d'années de service et les taux de rémunération. Le taux de cotisation des employés est à 6.5 % des gains. Les cotisations au régime du Conseil équivalent aux cotisations de l'employé. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2008, le Conseil a cotisé \$ 906,346 (2007 - \$ 879,204) au régime. Comme il s'agit d'un régime de retraite à employeurs multiples, ces cotisations sont les charges de prestations de retraite du Conseil. Aucun passif découlant de ce genre de régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

iii. Gratification de retraite:

Le Conseil procure des gratifications de retraite à certains groupes d'employés embauchés avant certaines dates. Le montant des gratifications versées aux employés admissibles à la retraite se fonde sur leur salaire, sur les jours de maladie accumulés et sur le nombre d'années de service à la date de la retraite. Le Conseil procure ces prestations par l'entremise d'un régime de prestations déterminées non financé. Les coûts des prestations ont fait l'objet d'une étude actuarielle pour l'exercice terminé le 31 août 2008 et le passif au titre des prestations liés à ce régime sont inclus dans les états financiers du Conseil.

iv. Assurance vie à la retraite et soins de santé:

Le Conseil continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et des soins de santé après leur retraite jusqu'à ce que les membres atteignent l'âge de 65 ans. Le Conseil procure ces avantages grâce à un régime de prestations déterminées non financé. Les coûts des prestations ont fait l'objet d'une étude actuarielle pour l'exercice terminé le 31 août 2008 et le passif au titre des prestations liées à ce régime sont inclus dans les états financiers du Conseil.

Autres avantages sociaux futurs des employés

i. Obligations concernant les jours de maladie accumulés:

Les jours de maladie non utilisés représentent une obligation de la part du Conseil. Les jours accumulés sont disponibles à l'employé jusqu'à son départ mais le nombre est plafonné par la limite définie pour le groupe. Les coûts de ces obligations ont fait l'objet d'une étude actuarielle pour l'exercice terminé le 31 août 2008 et sont inclus dans les états financiers du Conseil.

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

- ii. Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail:

Le Conseil est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assume la responsabilité du paiement de toutes les réclamations à ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liés à ce régime sont inclus dans les états financiers du Conseil.

- iii. Assurance-vie à la retraite d'invalidité de longue durée et soins de santé

Le Conseil fournit des prestations d'assurance vie, de soins dentaires et de soins de santé aux employés qui sont en congé d'invalidité de longue durée. Le Conseil est responsable du paiement des primes d'assurance vie et des coûts des prestations de soins de santé aux termes de ce régime. Le Conseil verse ces prestations par l'entremise d'un régime de prestations non financé. Les coûts de la rémunération versée aux employés en congé d'invalidité de longue durée sont entièrement assurés et ne sont pas inclus dans ce régime.

Les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de prestations futures sont fondés sur des évaluations actuarielles à des fins comptables au 31 août 2008. Ces évaluations actuarielles s'appuyaient sur des hypothèses concernant des événements à venir. Les hypothèses à caractère économique utilisées dans ces évaluations constituent les meilleures prévisions faites par le Conseil des taux prévus de:

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés:

Croissance salariale		3 % par année
Hausse des coûts d'assurance et de soins de santé	11.5% pour 2008 et réduit de 1/2% par année jusqu'à 4.5%	
Hausse des coûts d'assurance dentaire	7.5% pour 2008 et réduit de 1/2% par année jusqu'à 3.5%	
Taux d'actualisation des obligations		4.5%

Congés de maladie accumulés:

Croissance salariale		3% par année
Taux d'inflation		2% par année
Taux d'actualisation des obligations		4.5%

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

9. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2008	2007
Paie des enseignants	\$ 1,771,300	\$ 945,530
Autres	<u>61,651</u>	<u>70,486</u>
	\$ 1,832,951	\$ 1,016,016

10. MONTANTS À RECOUVRER AU COURS DES ANNÉES À VENIR

Les montants à recouvrer au cours des années à venir qui sont comptabilisés dans l'État de la situation financière sont constitués de:

	2008	2007
Capital à recouvrer au cours des années à venir		
Prêt pour immobilisations (note 6)	\$ 36,652,970	\$ 32,232,095
Montants à financer au cours des années à venir		
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs (note 7)	9,406,951	9,186,879
Vacances courues	281,571	281,111
Intérêts courus	<u>217,278</u>	<u>153,368</u>
	\$ 46,558,770	\$ 41,853,453

11. FRAIS DE LA DETTE ET INTÉRÊT SUR LES PRÊTS

Les dépenses en frais de la dette et en intérêt sur les prêts incluent le capital et les paiements d'intérêts de la façon suivante:

	2008	2007
Versements sur le capital du passif à long terme	\$ 1,611,338	\$ 1,875,889
Versements d'intérêts sur le passif à long terme	2,643,369	2,251,025
Intérêts courus sur le passif à long terme non-échu	<u>217,278</u>	<u>153,368</u>
	\$ 4,471,985	\$ 4,280,282

**CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES**

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

12. DÉPENSES PAR OBJETS

Voici un sommaire des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations comptabilisées dans l'état des activités financières par objets:

	2008 Budget (non-vérifié)	2008	2007
Dépenses courantes			
Salaires et traitements	\$ 66,669,287	\$ 66,931,289	\$ 64,680,127
Avantages sociaux	9,474,569	9,295,518	10,678,733
Perfectionnement du personnel	1,296,053	1,115,824	1,214,506
Fournitures et services	9,289,063	8,932,667	9,875,550
Intérêts	1,935,418	2,643,369	2,251,025
Dépenses de location	201,638	235,661	203,942
Frais et services contractuels	7,587,127	7,808,000	8,361,213
Autres	269,272	1,446,783	4,603,545
Dépenses en immobilisations	2,328,509	2,650,954	7,605,538
Activités financées par les écoles	3,110,000	4,039,718	3,854,101
	\$ 102,160,936	\$ 105,099,783	\$ 113,328,280

13. FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO

Le Conseil scolaire est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (FEACSO), une société d'assurance réciproque qui possède un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance*. Le FEACSO assure la responsabilité générale du public, les dommages aux biens et certains autres risques.

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 AOÛT 2008

14. TITRES FINANCIERS

Les soldes des comptes débiteurs, des autres actifs financiers, de l'emprunt temporaire, des comptes créditeurs et charges à payer identifiés à l'état de la situation financière s'approchent de leur juste valeur à cause de leur échéance limitée.

La valeur au bilan du solde du passif net à long terme s'approche de la juste valeur puisque le taux courant d'emprunt du Conseil pour des titres de créances similaires ayant une échéance comparable n'est pas matériellement différent. Les estimations de la juste valeur s'effectuent à la date du bilan et se basent sur les renseignements pertinents et ceux concernant les titres financiers.

15. ENGAGEMENT ET ÉVENTUALITÉS

Le Conseil est impliqué dans certains litiges et affaires légales, les issues desquelles ne sont pas encore déterminables. S'il y avait obligation d'acquitter une réclamation concernant ces litiges et affaires légales, la perte qui en résulterait serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction considère que ces affaires sont également atténuées par une protection d'assurance adéquate.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée afin de se conformer à la présentation adoptée cette année.
